

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Denier de Saint-Pierre: Abolition de l'Esclavage. — IV Correspondance romaine. — V Le Pape et les petits enfants de France. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Pauvre vieille mère.

AU PRONE

Le dimanche, 26 mai

On annonce :

La Pentecôte, la fête de la Sainte-Trinité avec la rénovation des promesses du baptême (1);

La clôture du mois de Marie (2);

Le mois du Sacré-Coeur (3);

Dans quelques diocèses, vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (4);

Les Quatre-Temps ;

Dans les diocèses de Montréal et de Joliette, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se *confessent*, *communient* et *prigent* aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Pour les indulgences du mois de Marie, voir le No 17.

(3) Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour ; 2o indulgence plénière, pourvu qu'on se *confesse*, *communie* et *prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet ;

2o Pour les exercices *publics* à l'église : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour ; 2o indulgence plénière, si l'on a assisté au moins à 10 *exercices* pendant le mois, pourvu qu'on se *confesse*, *communie* et *prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet ;